



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
DOSSIER DE PRESSE -TROPHÉE SPORT AVENTURE

25^{ème} édition
27 JUIN AU 1^{er} JUILLET 2022

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse sud est



Sommaire

01 Le Trophée Sport Aventure (TSA), un challenge sportif au cœur du parc national des Ecrins (05)

02 Simon Billy, l'homme le plus rapide du monde, parrain officiel du TSA 2022 pour la seconde année consécutive

03 Informations pratiques

Le programme

L'affiche

Les participants

Les partenaires

Le lieu et l'adresse

04 La direction de la protection judiciaire de la jeunesse

La prise en charge éducative

Rappel sur l'anonymisation des mineurs

01 Le Trophée Sport Aventure (TSA), un challenge sportif au cœur du parc national des Ecrins et autour de la place forte de Mont Dauphin (05)

Le Trophée Sport Aventure est un évènement du ministère de la Justice, organisé par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le Comité régional du sport en milieu rural PACA. Cette manifestation nationale de la PJJ fête ses 25 ans cette année ! Elle est portée par la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud Est et la direction territoriale Alpes Vaucluse.

Il s'agit avant tout d'un challenge sportif national réunissant des adolescents pris en charge par la PJJ autour d'activités de pleine nature telles que le canyoning, la randonnée, la via ferrata, l'escalade, l'hydro speed, le paddle sur rivière, le rafting ou encore la tyrolienne...

Cet évènement est l'occasion pour des jeunes en difficulté de vivre des situations de dépassement de soi, de rencontres... Si un classement des performances sportives est fait, les critères majeurs demeurent:

- la capacité à être solidaire,
- le dépassement,
- le respect de l'environnement,
- le respect des autres et la convivialité.

L'essentiel est le plaisir de l'équipe à vivre et faire avec les autres, en ne perdant pas de vue les objectifs éducatifs de cette participation au TSA.

Des éducateurs encadrants sont mobilisés sur leur cœur de métier durant une semaine « les yeux dans le vert » : accompagner les jeunes dans les différentes étapes de leur parcours de remobilisation.

20 équipes contre 12 en 2021, soit 60 jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse

40 encadrants

5 jours d'épreuves

30 activités et ateliers

Les objectifs et la philosophie du TSA

Le Trophée Sport Aventure utilise l'effort physique et le rapport à la nature comme leviers éducatifs.

Parce qu'elle suscite des émotions fortes, cette aventure amène les participants à développer des valeurs essentielles et indispensables à la construction de l'individu et du citoyen telles que la solidarité, le partage, la tolérance ou le respect de l'environnement. Les jeunes apprennent à se dépasser et à surmonter leur appréhension.

L'objectif est que les enseignements tirés de cette expérience et les valeurs transmises puissent être mobilisés par les jeunes dans leur quotidien :

- **La rencontre** avec d'autres jeunes, avec soi-même ou avec d'autres adultes (représentants des armées, des forces de l'ordre, retraités, éducateurs, associations, etc.). Le contact permanent avec les éducateurs dans les activités et dans la vie quotidienne est une spécificité de cette manifestation ;
- **La confrontation** avec des milieux parfois difficiles, la peur de certaines activités, la fatigue et l'effort physique sont autant de limites à apprivoiser et à dépasser ;
- **L'apprentissage** de l'esprit d'équipe et du dépassement de soi, du plaisir simple et de l'envie d'être présent.

Les équipes éducatives puisent dans l'**expérience commune et forte** qu'est le TSA pour travailler et aborder avec l'adolescent des **notions essentielles à la vie en société**. Ce partage et ces rencontres nourrissent la **relation éducative** et renforcent les **liens de confiance** entre les adultes et les jeunes.

Le classement des performances repose sur différents critères : la capacité à être solidaire, le dépassement de soi, le respect de l'environnement, le respect des autres, la convivialité et les performances sportives qui ne sont pas un critère discriminant.

Cette année marque la 25^{ème} édition du TSA : elle se déroule du 27 juin 2022 au 1^{er} juillet 2022 au cœur du parc national des écrivains à Pelvoux (05)

Retrouvez le Trophée Sport Aventure en vidéo [ici](#).



02 Simon Billy, l'homme le plus rapide du monde, parrain officiel du TSA 2022 pour la seconde année consécutive

La 25^{ème} édition du Trophée Sport sera parrainée pour la deuxième année consécutive par Simon Billy. Membre de l'équipe de France de ski de vitesse, il tient cette passion de son père Philippe Billy, ancien recordman du monde à 243,902 km/h en 1997. Simon vit à Vars dans les Alpes, où se trouve la piste la plus rapide du monde.

Vice-champion du monde en 2019, record de France et 3^{ème} meilleure performance historique (252,809 km/h), vainqueur de la Coupe du monde 2020/2021 (Globe de cristal), Simon Billy est aujourd'hui coaché par son père et son frère Louis (241,125 km/h). En quête du record mondial, cet athlète de très haut niveau pour qui la concentration et « la montre » sont les clefs indissociables de son succès s'engage pour hisser les jeunes vers la réussite.

Simon Billy vient d'obtenir le titre de champion du monde 2021, une médaille récoltée à la maison à Vars lors d'une saison difficile avec un faible taux d'enneigement, ce qui lui a demandé beaucoup de technicité et de gestion de la pression. C'est couronné de titres que Simon Billy revient auprès des jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse porter les valeurs qui lui sont chères.



Crédit Photo : Louis BILLY

La micro-interview de Simon BILLY

Simon, désormais nous nous connaissons puisque tu as accepté d'être le parrain TSA pour la 2^{ème} année consécutive, peux-tu nous parler de ton exemple, ton mentor ?

Le fil conducteur de ma carrière reste mon père, c'est celui qui me coache et qui m'a inspiré depuis tout petit. Mon père est également mon coach, ce qui n'est pas facile mais cela me permet d'aller chercher de vrais résultats.

Quel est ton souvenir marquant de l'édition 2021, lors de laquelle tu étais déjà parrain du TSA ?

Oui, la session paddle sur la Durance, car j'ai commencé avec une équipe, et au final on a mélangé toutes les équipes et j'ai pu échanger avec les jeunes, on s'est tous mélangé. C'est le partage qui était au centre de cette descente.

Est-ce que tu as pu percevoir des failles et des faiblesses chez ces jeunes qui ne se laissent pas facilement impressionner ?

Au final, j'ai vu des jeunes qui était « en kiff » sur le lieu où ils étaient. Le sport casse les barrières. J'ai vu des jeunes bien dans leurs peaux, ouverts à l'échange. La nature et le sport aidant et sortis de leur environnement quotidien, la bonne humeur et le respect étaient au rendez-vous...

Comment gères-tu les mois sans neige et l'entraînement ?

Habituellement je suis frustré car la neige c'est tellement bon mais trop court, et je dois attendre le mois de décembre, j'ai faim de compétition et de victoire... J'ai déjà la tête dans l'hiver prochain, je travaille à côté dans l'immobilier car être champion du monde ce n'est pas un métier, donc le printemps et l'été c'est le retour au challenge professionnel pour pouvoir financer les saisons.

Hors saison ; je fais énormément de musculation en préparation physique, beaucoup de sport outdoor, de surf, de wakeboard, du trail pour solliciter tous les muscles. Mais 85% c'est pousser de la fonte pour ne pas perdre en masse musculaire.

Je perds entre 4 et 6 kilos l'hiver donc l'objectif c'est de gagner l'été en poids. Le poids c'est mon moteur, c'est un sport aérodynamique, je descends à 84 kilos, et donc il faut remonter à 89 kilos l'été pour arriver sur la saison en forme.

Au niveau mental, une préparation particulière, un secret ?

Il y a plein de préparations qui existent, mais je n'en fais pas. Ma préparation c'est la volonté, l'envie. J'avance et j'ai une envie débordante qui me permet de me lever. Le sport est un levier et une bonne école, ma préparation mentale perso. C'est : « avoir envie ! »

Pourquoi une combinaison rouge, y-a-t-il une signification ?

C'est la marque de fabrique de notre fabriquant et le rouge ne capte pas les rayons du soleil, du coup elle ne se déforme pas à la chaleur du soleil permettant l'aérodynamisme nécessaire à la vitesse.

Le noir attire la chaleur, et les combinaisons se déforment. Une combinaison coûte 1200 euros en moyenne, elles sont de fabrication française, produites à Annecy.

ARCHIVES : l'interview #1 de Simon BILLY en 2021

Pour le parrain du TSA, la montagne est un terrain d'apprentissage qui permet le dépassement de soi à travers le mental et la confrontation aux pentes. Une notion clé pour les jeunes qui participent au Trophée Sport Aventure.

Quelles valeurs avez-vous développé via votre discipline ?

Ma discipline m'a permis de me développer en tant qu'adolescent dans un premier temps, en tant qu'homme par la suite. Le sport est une bonne école de vie, il véhicule des valeurs importantes que tout sportif applique dans sa discipline mais surtout dans la vie de tous les jours. Les principales valeurs que je retiens sont la passion, le goût du travail et l'envie. Un athlète talentueux n'est rien sans le travail, la passion et l'envie tracent la voie. Je me nourris de l'idée que tout est possible à condition d'être passionné et d'avoir envie.

Pourquoi participer au Trophée Sport Aventure ?

Le Trophée Sport Aventures est une belle initiative, j'adhère complètement au projet. Je trouve ça super intéressant de donner l'opportunité aux jeunes de venir dans une région comme la nôtre pour découvrir les activités qu'elle propose, se retrouver au plus proche de la nature, échanger avec les différents intervenants passionnés dans leurs domaines respectifs.

Que voulez-vous transmettre aux jeunes qui vont vous côtoyer ?

Je vais simplement essayer d'être un bon représentant de cette belle région, partager mon attachement pour elle et profiter des activités avec eux. J'aimerais partager les valeurs évoquées plus haut, transmettre ma passion pour le sport et leur faire prendre conscience de tout ce que cela engendre, le message étant de faire ce qui nous plaît pour profiter de la vie, c'est à la portée de tous !

03 Informations pratiques



L'affiche et le concours de création artistique

Bien en amont, les équipes de professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse impliquent et sensibilisent les jeunes à leur participation au Trophée Sport Aventure. Une nouvelle fois, la PJJ sud-est a proposé aux jeunes un concours de création artistique. La réalisation retenue sert de support à la conception de l'affiche officielle du TSA 2022.

Pour cette édition 2022 les jeunes participants se sont montrés très inspirés ! Ils se sont dépassés pour proposer de magnifiques réalisations. Des œuvres tellement réussies qu'il était difficile de n'en choisir qu'une ! C'est finalement le quartier mineur de la maison d'arrêt de Chaumont qui a été désigné comme gagnant du concours 2022. Le jury a tenu à féliciter également tout particulièrement l'unité éducative de milieu ouvert (UEMO) d'Aix-Celony et le centre éducatif fermé (CEF) de Liévin pour leur engagement artistique.

La très belle production des gagnants apparaît aujourd'hui pleinement dans l'affiche officielle de la 25^{ème} édition !

La graphiste retenue, Elodie Aondetto, a réussi à retranscrire le travail mené par les jeunes. Déjà à l'origine de l'affiche du TSA 2021, elle a su apporter la compétence nécessaire à la retranscription d'une œuvre plastique en graphisme. Dans son travail, les valeurs de la manifestation sont inscrites autour des anneaux des Jeux Olympiques et de l'écrin du bijou rappelant l'aventure, l'olympisme, la citoyenneté, la nature, l'éco-responsabilité, le dépassement et la solidarité.

Pour les couleurs, le bleu et le vert sont dominants ; elles évoquent la nature et l'éco-responsabilité. On y retrouve les cercles de l'olympisme. Le loup symbolise la force.

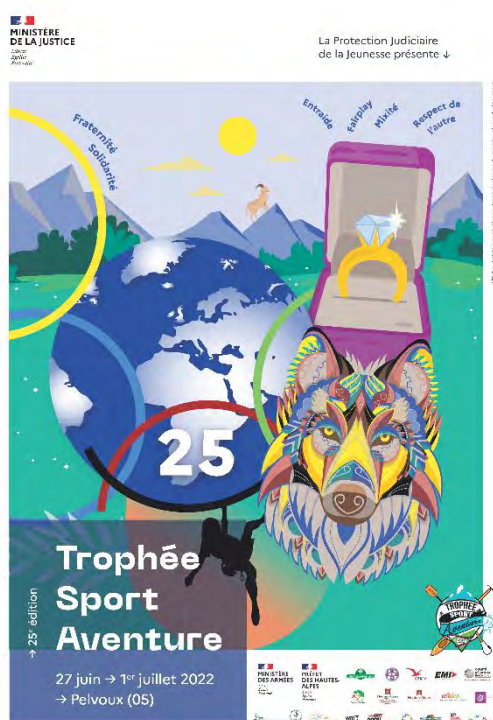
AVANT

La production artistique des jeunes du quartier mineur de la maison d'arrêt de CHAUMONT



APRES

L'interprétation graphique d'Elodie Aondetto



Les participants

Cette année, les jeunes participants seront issus des structures suivantes :

Direction interrégionale (DIR) SUD

- Service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO) Béziers

DIR GRAND CENTRE

- Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) Danjoutin

DIR CENTRE EST

- Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) Collonges-au-Mont-d'Or

DIR GRAND NORD

- STEMO Valenciennes
- UEHC d'Arras

DIR ILE DE FRANCE – OUTRE-MER

- UEMO Cayenne
- UEAJ Villemomble (93)
- UEHC Nogent-sur-Marne (94)

DIR GRAND EST

- UEHC Charleville-Mézières

DIR GRAND OUEST

- Etablissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI) de Rennes

DIR SUD OUEST

- Centre Educatif Fermé (CEF) de Sainte-Eulalie

DIR SUD EST

Direction territoriale (DT) 13

- EPEI Aix-en-Provence
- Foyer Calendal
- CEF les Cèdres

DT 84

- CEF Montfavet
- UEHC Les Provençales

Les partenaires



Ministère de la Justice

Ministère des Armées

Préfecture des Hautes-Alpes

Mairie de Pelvoux

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

CRSMR - comité régional du sport en milieu rural PACA

Office nationale des Forêts

CRS de montagne 05

UFOLEP – union française des œuvres laïques d'éducation physique

ANCV – agence nationale pour les chèques-vacances

Comité régional PACA – FFPJP (pétanque et jeu provençal)

CDOS - comité départemental olympique et sportif 05

CROS PACA - comité régional olympique et sportif

Département des Hautes-Alpes

SDIS 05

APF France Handicap

IGESA

Parc national des écrins

École d'ostéopathie d'Avignon

Association Volt' par l'image et le son

École des métiers de l'Image (EMI)

Groupe SOS

CREPS - centre de ressources, d'expertise et de performance sportives PACA

Direction des services départementaux de l'Education nationale Hautes Alpes

Ecole numérique des apprentissages d'Avignon

Le lieu et l'adresse



Contact Presse sur place

Direction de la protection judiciaire
de la jeunesse Sud-Est

Emilie ESPEUT : 06 31 96 39 65 /

emilie.espeut@justice.fr

comm.dirpji-sud-est@justice.fr

- Remise des prix de la 25ème édition du Trophée Sport Aventure et cérémonie de clôture le **vendredi 1^{er} juillet à 11h**
- Pré Chambran, site de l'eychauda
- <https://goo.gl/maps/bAmU2UHVHsJkWDXR9>

04 La direction de la protection judiciaire de la jeunesse

La prise en charge éducative

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents, souvent en grande difficulté, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) dispose d'une large palette de solutions dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives.

La DPJJ pilote et coordonne des dispositifs diversifiés et individualisés de placement mais également de milieu ouvert et d'insertion.

Il s'agit de lutter efficacement contre la récidive et de donner l'occasion à ces jeunes, dont certains sont en rupture à la fois familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un futur meilleur.

Cela implique de s'adapter aux besoins de ces adolescents, à leurs capacités, de nourrir leur curiosité et de les aider à acquérir de nouvelles compétences.

La DPJJ accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des activités collectives et fédératrices.

Les prises en charge reposent avant tout sur le travail et l'investissement de professionnels dotés de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être exigeants. Éducateurs, psychologues, directeurs des services, assistants de service social œuvrent quotidiennement aux côtés des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle et pour les aider à construire leurs parcours de vie.

La DPJJ travaille en réseau avec des acteurs tels que l'Éducation nationale, les missions locales, les organismes de santé, les services de police et de gendarmerie ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif. Elle participe aux instances de politiques publiques notamment en matière de prévention de la délinquance et développe un partenariat avec la société civile et le monde de l'entreprise, pour accompagner le jeune dans la construction de son parcours.

Elle porte aujourd'hui plusieurs manifestations nationales autour du sport, de la culture ou de la gastronomie, qui ont pour objectif de promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres.

Organisées par les équipes éducatives des régions, ces événements nationaux s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides. Ils permettent de valoriser les compétences et les savoirs des jeunes pour lesquels des parcours souvent difficiles rendent complexe l'élaboration d'un projet. Ces manifestations sont des supports éducatifs qui visent avant tout à conduire vers l'insertion sociale et professionnelle durable.

Le droit à l'image des jeunes pris en charge

Vous êtes journaliste et vous participez à l'évènement ? Quelques règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.

Les articles L.13-3 et L.513-4 du code de justice pénale des mineurs (CJPM) et l'article 39 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse prévoient une protection totale de l'identité du mineur afin de laisser à celui-ci toutes les chances de réinsertion. L'anonymisation patronymique, physique et civique du mineur est obligatoire. En cas de prise de parole, les visages devront être floutés et les voix modifiées d'une ou deux tessitures.

L'anonymat doit être général (image, nom et prénom, voix, lieux d'habitation, actes commis, famille proche si ses membres sont sources d'identification ...). Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité d'un mineur ou permettant l'identification d'un mineur.



En plus de l'anonymisation obligatoire, il est impératif de recueillir les autorisations écrites des deux titulaires de l'autorité parentale et du mineur lui-même.

En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations même si l'anonymat physique et patronymique a été respecté par les journalistes.

Dans le cadre de cet évènement, les autorisations auront été recueillies par les directeurs de service et les éducateurs.



Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés et également modifier leurs voix.

ATTENTION : Il vous est strictement interdit de filmer / photographier / enregistrer / interviewer les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies.

Contacts presse

Presse régionale

Emilie Espeut, responsable du service communication
Direction interrégionale Sud-Est de la protection judiciaire de la jeunesse
emilie.espeut@justice.fr - comm.dirpjj-sud-est@justice.fr / 06 31 96 39 65

Presse nationale

Sarah Roblet, responsable des relations presse / protection judiciaire de la jeunesse
Bureau de presse et veille média
presse-justice@justice.gouv.fr - sarah.roblet@justice.gouv.fr / 06 07 33 37 70

